

[Écriture inclusive](#) [1]

Règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement

Circulaire du 5 mai 2021

Bulletin officiel de l'Éducation nationale - N° 18 du 6 mai 2021

Extrait : « Contrairement à ce que pourrait suggérer l'adjectif « inclusive », une telle écriture constitue un obstacle pour l'accès à la langue d'enfants confrontés à certains handicaps ou troubles des apprentissages. »

[Consulter la circulaire \(Bulletin officiel de l'Éducation nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C3%A9criture-inclusive>

[2] <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm>